

TOCCATA, LA POÉSIE EN SEINE-SAINT-DENIS

Règlement 2023-2024

PRÉAMBULE – ORGANISATION DU JEU

Le Centre de promotion du livre de jeunesse – CPLJ 93 organise un jeu d'écriture et de lecture intitulé : « Toccata, la poésie en Seine-Saint-Denis » selon les modalités décrites dans le présent règlement.

ARTICLE 1 – TEMPORALITÉ DU JEU

Le jeu a été lancé le 01/12/2023 à l'occasion du 39^e Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis et s'achèvera le 05/06/2024 lors d'une cérémonie de clôture.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

« Toccata, la poésie en Seine-Saint-Denis » est un jeu ouvert aux enfants de niveau CM1, CM2 et 6^{ème} (cycle 3) des 12 territoires de Seine-Saint-Denis labellisés « Cités Éducatives » en 2023 et peut se déployer dans toutes les structures accueillant ces jeunes : établissements scolaires (écoles, collèges), centres sociaux dans le cadre de l'aide à la scolarité, centres de loisirs ou espaces jeunesse, bibliothèques ou tout autre structure publique d'accueil de jeunes.

Par cette transversalité visant à créer une continuité d'accompagnement culturel des jeunes (temps scolaire, périscolaire, extrascolaire, environnement familial), le positionnement du projet fait écho à la philosophie de décroisement au cœur des Cités Éducatives.

Pour participer, les jeunes doivent être partie intégrante d'un groupe dit de référence, à savoir : une classe ou un groupe librement constitué et issu de l'un des types de structures précitées.

Est considéré comme groupe, le regroupement de 5 enfants au minimum.

ARTICLE 3 – PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE

Ce jeu s'adresse aux jeunes accueillis dans des établissements scolaires ou autres structures appartenant aux 12 territoires de Seine-Saint-Denis labellisés « Cités Éducatives » en 2023 et listés ci-après :

- Aubervilliers (quartier Villette et quartier Quatre chemins)
- Aulnay-sous-Bois (quartier Ambourget – Gros Saule)
- Bobigny (quartier Centre-Ville ; quartier Etoile ; quartier Grémillion/Salengro ; quartier Gaston Roulaud)
- Bondy (quartier Bondy-Nord)
- Clichy-sous-Bois (toute la ville)
- Epinay-sur-Seine (quartier Orgemont ; quartier Blumental)
- La Courneuve (toute la ville)
- Pantin (quartier Quatre chemins)

ARTICLE 3 – PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE (SUITE)

- Romainville (quartier Trois Communes – Fabien ; quartier de L'Horloge)
- Saint-Denis (toute la ville)
- Saint-Ouen-sur-Seine (quartier Cordon ; quartier Michelet ; quartier Les Puces ; quartier Debain)
- Sevran (quartier Les Beaudottes)

ARTICLE 4 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Après le lancement lors du 39^e Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis en 2023, l'ouverture des inscriptions est fixée au lundi 15 janvier 2024 et sa clôture au vendredi 15 mars 2024 inclus.

La participation au jeu s'effectue en s'inscrivant via un formulaire en ligne présent sur une page dédiée du site slpplus.fr, en précisant toutes les informations relatives au groupe concerné (*nom, adresse, code postal et ville de la structure, niveau du groupe, nom de la personne référente, email de la personne référente, téléphone de la personne référente, nombre d'enfants mobilisés...*).

Suite à son inscription, la personne référente du groupe recevra un email de validation d'inscription actant sa participation, et sera informée des suites du déroulement du jeu et des modalités de transmission des productions écrites par les jeunes.

Consécutivement à l'inscription, et dans un souci d'accompagnement de la personne référente du groupe et des jeunes participant·e·s, des capsules vidéo présentant les consignes créatives du jeu seront transmises par le Centre de promotion du livre de jeunesse – CPLJ 93.

ARTICLE 5 – CALENDRIER

- Lundi 22 janvier 2024 : Ouverture des inscriptions
- Vendredi 15 mars 2024 : Clôture des inscriptions
- Entre le lundi 22 janvier et le 22 avril 2024 : Phase d'écriture
La phase d'écriture peut débuter dès l'inscription du groupe. À cette étape, les jeunes participant·e·s pourront écrire des poèmes courts sans limitation de nombre et les déposer sur une plateforme collaborative numérique. Ainsi l'ensemble des productions réalisées seront mises en partage.
- Entre le 22 avril et le 30 avril 2024 : Sélection des créations et mises en voix
Le groupe sélectionne la poésie (ou l'agencement de plusieurs morceaux poétiques) qu'il souhaite valoriser pour représenter la structure. Un nouvel espace sera réservé à cet effet sur la plateforme collaborative pour y compiler les textes choisis. Ces créations serviront de support à une action de sensibilisation à la poésie contemporaine et sa mise en voix, comme outil d'expression et d'affirmation de la jeunesse. Autant d'outils dont pourront se saisir les acteurs de terrain appartenant aux 12 cités éducatives de Seine-Saint-Denis.
- Le mercredi 5 juin 2024 : Cérémonie de clôture
La fête de clôture permettra la découverte et le partage oralisé de diverses productions écrites, lues par les jeunes participant·e·s et la poétesse et slameuse Lisette Lombé, marraine 2023/2024 du jeu. Cette cérémonie se construira en partenariat avec les référents des 12 Cités Éducatives.

ARTICLE 6 – PRINCIPES ET CONSIGNES DU JEU

« Toccata, la poésie en Seine-Saint-Denis » est un jeu d'écriture invitant les jeunes participant·e·s à la rédaction de poèmes courts privilégiant la forme du slam et portant sur le thème du corps dans toutes ses dimensions (l'intime, les autres, le monde...). Les règles sont identiques pour toutes les catégories de groupes participants.

Suite à leur inscription, les participant·e·s recevront par email des capsules vidéo spécialement créées par Lisette Lombé et présentant les principes de jeu et ses consignes créatives.

Une capsule s'adressera aux jeunes participant·e·s et une autre sera à destination des personnes référentes du groupe, leur proposant respectivement conseils et bonnes pratiques.

- Le poème devra commencer par un verbe lié au corps et à une activité (ex : je cours / je danse)
- Chaque vers peut commencer par ce même verbe (à travers utilisation de l'anaphore, figure de style relevant de la répétition et générant de la poésie) ou des verbes différents peuvent être utilisés pour chaque phrase
- L'usage de figures de style telles que l'allitération, l'assonance ou la rime peuvent être convoquées mais ne sont pas obligatoires, la prose pouvant tout autant être utilisée
- Les participant·e·s devront ensuite utiliser la préposition "pour" pour introduire une notion de but, d'intentionnalité ou de souhait, à travers une dimension prosaïque (ex : *Je cours pour être en bonne santé*) ou plus poétique (ex : *Je cours pour tous les enfants du monde*)
- Le poème pourra être rédigé en un quatrain (4 vers), en deux quatrains (8 vers), en trois quatrains (12 vers) ou encore en quatre quatrains (16 vers)
- Le poème devra respecter les critères précités (verbe lié au corps et à une activité et préposition "pour") tout en explorant de nouvelles idées et en exprimant une vision personnelle
- Le groupe n'est pas limité dans le nombre de poèmes à écrire (jusqu'à l'étape de sélection finale par le groupe)
- Les participant·e·s sont également invité·e·s à s'exercer aux diverses formes de mises en voix d'un texte poétique

Exemple de poème court en quatrain :

*Je cours pour passer les heures
Je cours pour emplir mon cœur
Je cours pour explorer l'ailleurs
Je cours pour un monde meilleur*

ARTICLE 7 – RECUEIL DES PRODUCTIONS ÉCRITES

Une plateforme collaborative de partage des données (de type Padlet) sera proposée en vue du recueil des productions écrites par les jeunes participant·e·s.

Les modalités seront précisées ultérieurement.

Nota bene : en s'inscrivant au jeu, la personne référente du groupe s'engage à laisser un libre accès aux textes écrits en vue d'une éventuelle mise en voix.

ARTICLE 8 – ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS ET DES ENCADRANT·E·S

Pour accompagner enfants et encadrant·e·s dans leur participation au jeu, le Centre de promotion du livre de jeunesse – CPLJ 93 mettra à disposition diverses ressources pédagogiques telles qu'une liste bibliographique thématique à retrouver sur le site kibookin.fr. Par ailleurs, le Centre de promotion du livre de jeunesse – CPLJ 93 fera le lien avec les bibliothèques/médiathèques afin de faciliter la mise à disposition de recueils.

Le Centre de promotion du livre de jeunesse – CPLJ 93 pourra également mettre à disposition des contenus audio et vidéo en lien avec la thématique et le projet.

Selon les besoins et moyens financiers de la Cité Éducative, le Centre de promotion du livre de jeunesse – CPLJ 93 pourra éventuellement proposer un accompagnement renforcé (aide à la mise en place d'interventions de comédien·ne·s, circulation de malles de livres, etc.).

ARTICLE 9 – RESTITUTION FINALE

À l'issue de cette édition, une cérémonie de clôture sera organisée le mercredi 5 juin 2024 à l'Hôtel du département à Bobigny en présence de Lisette Lombé, marraine de l'édition 2023/2024.

De jeunes représentant·e·s des 12 Cités Éducatives seront convié·e·s et invité·e·s à prendre part à une performance de création collective sous la forme d'une scène ouverte et ainsi porter haut et fort les productions écrites dans le cadre du projet.